



Déclaration à long terme du fournisseur concernant les produits ayant le caractère originaire à titre préférentiel¹

La déclaration du fournisseur, dont le texte figure ci-après, doit être établie selon les notes figurant en bas de page.

Il n'est toutefois pas nécessaire de reproduire ces notes.

Déclaration

Je soussigné déclare que les marchandises mentionnées ci-après:

- (1) Pays PEM (la Convention Régionale)^{***}
(Si vous cochez ces pays, remplissez également la question suivante sur le cumul/non cumul dans la note 6.)
(AL / BA / CH / DZ / EG / EU / FO / GE / IL / IS / JO / LB / LI / MA / MD / ME / MK / NO / PS / RS / SY / TN / TR / UA / XK (= KO) /.)
Pays PEM (les Règles Transitoires)^{****}
(AL / CH / EU / FO / GE / IS / JO / LI / MD / ME / MK / NO / PS / RS / XK (= KO) /.)

qui font l'objet d'envois réguliers à

- (2) Je déclare ce qui suit: (6)
(Si vous avez coché les pays PEM (Convention Régionale) à la question précédente, veuillez également compléter la déclaration ci-dessous.)

Le cumul s'applique avec

sont originaires de

- (3),
(4)

(nom(s) du/des pays)

Aucun cumul appliqué

et satisfont aux règles d'origine régissant les échanges préférentiels avec: (5)

(Cochez les pays pour lesquels les produits répondent aux exigences préférentielles.)

Pays Andins (CO / EC / PE /.)
SPG* (PMA et APB.)
E.E.E. (EU / IS / LI / NO /.)
APE-Cariforum (AG / BB / BS / BZ / DM / DO / GD / GY / JM / KN / LC / SR / TT / VC /.)
APE-Afrique Centrale (CM /.)
APE- les États AfOA (KM / MG / MU / SC / ZW /.)
APE-les États du Pacifique (FJ / PG / SB / WS /.)
APE-les États de l'APE CDAA (BW / LS / MZ / NA / SZ / ZA /.)
PTOM (AW / BL / BQ / CW / GL / NC / PF / PM / SX / TF / WF /.)
Les États MAR-ACP (CM / KE /.)
l'Amérique Centrale (CR / GT / HN / NI / PA / SV /.)

Autres pays de l'accord:

AD	KR
CA	MX
CI	SG
CL	VN
GB	XC
GH	XL
JP**	

La présente déclaration vaut pour tous les envois de ces produits effectués de

à (7).

Je m'engage à informer

(3)

immédiatement si la présente déclaration n'est plus valable.

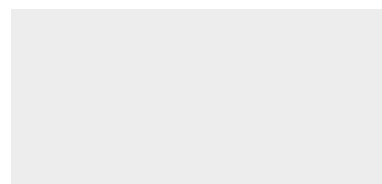
Je m'engage à fournir aux autorités douanières toutes les preuves complémentaires qu'elles re-quièrent.

Lieu et date:

Nom et fonction:

Nom et adresse de l'entreprise:

Signature:



Recopiez le texte de la page 1 ci-dessus, après l'avoir complété, de préférence sur papier à en-tête de l'entreprise exportatrice.

- (1) **Description des marchandises (si possible, merci de mentionner également le tarif Douanier). (Si vous n'avez pas assez d'espace dans la zone d'écriture, remplissez le reste des informations à la page 5 de ce PDF.)**
- (2) **Désignation commerciale utilisée sur les factures, par exemple modèle no. (Si vous n'avez pas assez d'espace dans la zone d'écriture, remplissez le reste des informations à la page 6 de ce PDF.)**
- (3) **Nom de l'entreprise à laquelle les marchandises sont livrées.**
- (4) **Union Européenne, pays, groupe de pays ou territoire dont les marchandises sont originaires.**

Pour les produits originaires de l'Union Européenne, Union Européenne» doit être saisie. Si Les abréviations sont utilisées, utilisez copiez le code suivant: 'UE' (et non CE). En outre, on peut désigner spécifiquement un État membre de l'U.E. (par exemple, l'Allemagne ou la France) quand les marchandises ont été produites dans ce pays. Dans le cas des marchandises originaires d'un pays avec lequel l'UE a conclu des accords préférentiels (par exemple, la Suisse, l'Afrique du Sud, etc), ce pays doit être spécifié.

- (5) **Pays, groupe de pays ou territoire concerné:**

Pays Andins	Colombie (CO), Pérou (PE), Equateur (EC).
SPG*	Système de Préférences Généralisé, les pays en développement (PMA, les pays les moins avancés et APB les autres pays bénéficiaires).
E.E.E.	l'Union Européenne (EU), l'Islande (IS), Liechtenstein (LI), Norvège (NO).
APE-Cariforum	Antigua-et-Barbuda (AG), Barbade (BB), Bahamas (BS), Belize (BZ), Dominique (DM), République Dominicaine (DO), Grenade (GD), Guyana (GY), Jamaïque (JM), Saint-Kitts-et-Nevis (KN), Sainte-Lucie (LC), Suriname (SR), Trinité-et-Tobago (TT), Saint-Vincent-et-les Grenadines (VC).
APE-Afrique Centrale	Cameroun (CM).
APE- les États AfoA	Comores (KM), Madagascar (MG), Maurice (MU), Seychelles (SC), Zimbabwe (ZW).
APE-les États du Pacifique	Fidji (FJ), Papouasie-Nouvelle-Guinée (PG), Iles Salomon (SB), Samoa (WS).
APE-les États de CDAA	Mozambique (MZ), Botswana (BW), Eswatini - précédemment Swaziland - (SZ), Lesotho (LS), Namibie (NA), Afrique du Sud (ZA).
PTOM	Aruba (AW), Saint Barthélemy (BL), Bonaire, Saint Eustache et Saba (BQ), Curaçao (CW), Iles Françaises Australe et Antarctiques (TF), La Polynésie Française (PF), Groenland (GL), Nouvelle-Calédonie et Indépendances (NC), Saint Pierre et Miquelon (PM), Saint Martin (SX), Wallis et Futuna (WF).
Les États MAR-ACP	Cameroun (CM), Kenya (KE).
l'Amérique Centrale:	Costa Rica (CR), El Salvador (SV), Guatemala (GT), Honduras (HN), Nicaragua (NI), Panama (PA).
Autres pays de l'accord	Andorre (AD), Canada (CA), Côte d'Ivoire (CI), Chili (CL), Royaume-Uni (GB), Ghana (GH), Japon (JP), République de Corée (KR), Mexique (MX), Singapour (SG), Viêt-Nam (VN), Ceuta (XC), Melilla (XL).
Pays PEM (la Convention Régionale)***	Albanie (AL), la Bosnie-Herzégovine (BA), la Suisse (CH), Algérie (DZ), Egypte (EG), Union Européenne (EU), les îles Féroé (FO), Géorgie (GE), Israël (IL), Islande (IS), Jordanie (JO), Kosovo (XK = KO), Liban (LB), Liechtenstein (LI), Maroc (MA), Moldavie (MD), Monténégro (ME), Macédoine du Nord (MK), Norvège (NO), Jordanie Occidentale et Bande de Gaza (PS), Serbie (RS), Syrie (SY), Tunisie (TN), La Turquie (TR), Ukraine (UA).
Pays PEM (les Règles Transitoires) ****	Albanie (AL), la Suisse (CH), Union Européenne (EU), les îles Féroé (FO), Géorgie (GE), Israël (IL), Jordanie (JO), Kosovo (XK = KO), Liechtenstein (LI), Moldavie (MD), Monténégro (ME), Macédoine du Nord (MK), Norvège (NO), Jordanie, Occidentale et Bande de Gaza (PS), Serbie (RS).

- * Pour le Japon, vous devez également mentionner le critère d'origine. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec la Chambre de Commerce. Ils vous aideront à déterminer le code correct. Vous le saisissez dans la description du produit à la page 2.
- ** Pour un aperçu actuel des pays contactez le Chambre de Commerce.
- *** et **** Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec la Chambre de Commerce.

Remarque:

Les exigences pour obtenir le statut d'origine préférentiel ne sont **PAS** applicables à tous les accords énumérés au verso sous (5) pays de la même manière. Vérifiez donc attentivement quelles exigences s'appliquent et obtenez les noms des pays pour lesquels les exigences préférentielles sont satisfaites. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez contacter la Chambre de Commerce. Si les marchandises ont une origine différente de celle de l'Union européenne (ou d'un État membre de l'UE), elles ne sont donc pas conformes aux exigences d'origine applicables à tous les pays contractants énumérés au verso sous (5) mais seulement partie de celui-ci. Ceci est complexe mais très important à remplir correctement. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez contacter la Chambre de Commerce.

(6) À compléter si nécessaire uniquement pour les marchandises ayant acquis le caractère originaire à titre préférentiel dans le cadre des relations commerciales préférentielles avec l'un des pays avec lequel le cumul paneuro-méditerranéen (uniquement pour la Convention Régionale) de l'origine est applicable.

(7) Indiquer les dates.

La durée maximale de validité d'une déclaration du fournisseur est de 24 mois. (Une durée de validité plus courte est également autorisée). La date d'entrée en vigueur doit être comprise entre 12 mois avant et 6 mois après la date de délivrance.

